



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA – Quatrième session
Rome, 9-10 octobre 2002

DISCOURS DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

Nous avons eu au cours de ces deux jours des discussions extrêmement riches et constructives, et je tiens à remercier les membres de tous les groupes de l'appui et du soutien qu'ils ont manifestés à l'égard du FIDA à cette occasion.

Je crois que nous sommes tous vivement encouragés par la confiance que vous nous avez clairement témoignée. Ces discussions ont également permis de constater le partenariat et le dialogue véritables qui se sont instaurés entre les membres de tous les groupes afin d'aider tous ensemble des millions de ruraux pauvres, hommes et femmes, à se libérer de la pauvreté.

Permettez-moi de résumer brièvement nos débats. Bien entendu, les conclusions et les décisions que nous avons adoptées figureront intégralement dans la version révisée du rapport de la Consultation.

Nous avons examiné en détail trois questions particulièrement importantes pour l'avenir du Fonds à savoir le renforcement de la présence du FIDA sur le terrain, ce que certains ont appelé "la capacité des pays", l'élaboration d'un système d'allocation fondé sur la performance et enfin le renforcement de la fonction d'évaluation au FIDA. Nous avons également examiné plusieurs autres questions, notamment la réalisation d'une évaluation externe et indépendante du FIDA, la participation d'organisations non gouvernementales (ONG) aux sessions du Conseil d'administration du Fonds et notre collaboration avec des organismes partenaires et avec le secteur privé, qui seront également traitées dans le rapport.

S'agissant des trois grandes questions, nous avons eu un dialogue très riche avec pratiquement tous les membres participants. La Consultation a adopté un certain nombre de décisions de principe et convenu de la façon dont l'examen de ces questions devrait se poursuivre. Permettez-moi maintenant de les aborder chacune à tour de rôle.



En ce qui concerne la présence du FIDA sur le terrain, la Consultation a examiné le document REPL.VI/4/R.2 présentant différentes options à ce sujet, reconnu l'importance de cette question pour renforcer l'impact et le rôle de catalyseur du Fonds, et considéré que celui-ci devrait poursuivre l'examen des principaux buts, options et critères proposés. Les membres ont insisté sur le fait que le FIDA devrait mettre au point des mécanismes novateurs, notamment en faisant appel aux ressources locales, car son objectif ultime est de renforcer les capacités des pays en matière d'exécution de programmes et d'élaboration de politiques.

Il a été convenu qu'en consultation avec les coordonnateurs de listes qui encourageront une participation maximum des membres de leur liste respective, le Secrétariat préparera à l'intention de la réunion du Conseil d'administration de décembre un document faisant le point des principales questions et présentant un calendrier des mesures à prendre.

Des mesures seront prises pour identifier les besoins de chaque pays; utiliser plus largement les outils traditionnels; identifier et tester des mécanismes novateurs, et identifier pour chacun leurs incidences en termes de coût et de budget.

Il a également été convenu que le rapport de la Consultation ferait expressément référence à des mesures de suivi, au mécanisme à mettre en œuvre et au calendrier à respecter pour renforcer la présence du FIDA sur le terrain.

La deuxième grande question abordée par la Consultation est celle d'un système d'allocation fondé sur la performance. Après avoir examiné le document REPL.VI/4/R.3, la Consultation a souligné que le FIDA devait utiliser ses ressources de façon à avoir sur la pauvreté rurale un impact maximum et le plus efficient possible. Elle a par conséquent convenu qu'il devrait développer davantage ses politiques et pratiques consistant à consacrer ses ressources à des activités qui offrent les plus grandes possibilités de réduction durable de la pauvreté rurale et mettre en place un système explicite et transparent d'allocation fondé sur la performance.

La conception d'un tel système devrait se faire avec la participation des États membres du Fonds et en consultation avec eux, et l'élaboration des règles de fonctionnement de même que l'application à tel ou tel pays devraient être transparentes. Le système devrait tirer parti de l'expérience acquise par d'autres institutions financières internationales, notamment l'Association internationale du développement, le Fonds africain de développement et le Fonds asiatique de développement et de l'approche qu'elles ont adoptée, mais également tenir compte de la spécificité du mandat du FIDA, de ses mécanismes d'assistance ainsi que de sa structure financière et en matière de gouvernance.

Le document REPL.VI/4/R.3 sera révisé afin de tenir compte de l'échange très riche de points de vue des membres à ce sujet hier. Il servira de base à un processus de consultation destiné à élaborer une proposition détaillée de système. Le processus d'élaboration sera défini en consultation avec les coordonnateurs de liste et une proposition détaillée sera présentée au Conseil en septembre 2003 en vue de son application intégrale en 2004.

En ce qui concerne le renforcement de l'indépendance et de l'efficacité de la fonction d'évaluation du FIDA, la Consultation a examiné le document REPL.VI/4/R.4 préparé par le Secrétariat, qui fait une synthèse de l'expérience d'autres institutions financières internationales en la matière et présente une proposition visant à trouver un juste équilibre entre la nécessité d'une plus grande indépendance et l'objectif consistant à améliorer les conditions d'évaluation du circuit d'apprentissage. Les participants ont fait part de points de vue et de conseils très utiles, qui contribueront à la préparation d'une proposition détaillée. Les résultats de l'examen de cette question seront consignés dans le rapport de la Consultation, et une proposition détaillée sera soumise au Conseil d'administration à sa soixante-dix-huitième session en avril 2003.

La Consultation a longuement examiné les questions financières intéressant le FIDA et en particulier les besoins concernant l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) ainsi que l'utilisation du pouvoir d'engagement anticipé (PEA). Le secrétariat a également présenté deux variantes du scénario G reposant l'une sur un accroissement des ressources de 25% et l'autre sur une période d'encaissement de six ans. Les membres ont reconnu que le FIDA se trouvait actuellement dans une période de transition et qu'à l'avenir la politique en matière de placements procurera une plus grande stabilité et que les contributions des donateurs représenteront la principale source de financement des prêts accordés.

En ce qui concerne l'Initiative PPTE, de nombreux membres se sont déclarés favorables au fait que le FIDA ait accès au Fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale. Dans ce contexte, l'annonce par la Suède de son intention d'allouer à ce Fonds 17 millions de USD sur le montant de sa contribution a été très vivement appréciée. Les membres ont encouragé la Direction à poursuivre ses efforts afin de mobiliser les ressources nécessaires, aussi bien directement que par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale.

Pour ce qui est du PEA, des points de vue très divergents ont été exprimés, quelques membres préférant en limiter l'utilisation au minimum alors que d'autres étant prêts à en envisager une utilisation plus structurelle. Ils ont cependant souligné le fait qu'il fallait que le PEA soit utilisé avec prudence. Dans ce contexte et compte tenu de la situation financière actuelle du Fonds ainsi que de la nécessité de maintenir le niveau de prêt, le point de vue selon lequel le PEA devrait être utilisé prudemment au cours de la période correspondant à la sixième reconstitution des ressources, et sous réserve d'un plafond correspondant à trois ans de remboursement, a recueilli un appui significatif.

En ce qui concerne les scénarios, les membres ont reconnu les liens étroits qui existent entre, d'une part, reconstitution des ressources, remboursement, revenu des placements et utilisation du PEA et, d'autre part le niveau des prêts. Un grand nombre d'entre eux ont insisté sur le fait qu'ils souhaitaient principalement que le niveau des prêts du Fonds augmente et soit crédible au cours des prochaines années. En ce qui concerne la période d'encaissement, plusieurs pays sont prêts à accepter une période de trois ans tandis que d'autres préfèrent une période plus longue, liée aux échéanciers des prêts. À cet égard, la proposition tendant à encourager par diverses mesures d'incitation les États membres à adopter des périodes de versement plus courtes a reçu un soutien considérable.

La discussion consacrée aux divers scénarios en matière de ressources et aux questions financières connexes a servi de base à l'examen des contributions des États membres à la sixième reconstitution, et je tiens à remercier personnellement les États membres du vif soutien qu'ils ont manifesté à l'égard du FIDA.

Tout d'abord, le délégué du Royaume d'Arabie saoudite a annoncé une contribution de 10 millions de USD, soit trois fois plus que sa précédente contribution. De nombreux autres pays des listes B et C, bien que n'étant pas en mesure de fournir un chiffre précis, ont eux aussi annoncé leur intention d'accroître leurs contributions par rapport aux reconstitutions précédentes.

Quant aux pays de la liste A, un grand nombre se sont déclarés prêts à augmenter leurs contributions conformément au scénario G, et même dans plusieurs cas à les augmenter de 37%, voire de 50%.

Je suis certain d'exprimer le sentiment de l'ensemble des membres du FIDA et vous remercie vivement de l'attachement dont vous avez fait preuve à l'égard de cette institution.

J'aimerais également demander aux États membres qui ne sont pas encore en mesure d'annoncer de façon précise le montant de leurs contributions de s'inspirer de l'esprit particulièrement

positif et constructif dont ont fait preuve les États membres des trois listes qui ont sensiblement augmenté leurs contributions à l'occasion de la sixième reconstitution des ressources.

Mesdames et messieurs,

La version révisée du rapport de la Consultation rendra pleinement compte des discussions sur ces questions ainsi que sur les taux de change pour la sixième reconstitution. La question de la participation d'organisations non gouvernementales aux sessions du Conseil d'administration a été longuement débattue, mais aucun consensus n'a pu être réalisé à ce sujet. La proposition tendant à effectuer en 2003-2004 une évaluation externe et indépendante du FIDA a été accueillie avec satisfaction. Les participants ont insisté sur l'importance d'une vaste participation à ce processus, qui devrait par ailleurs être réalisé suffisamment rapidement pour ne pas retarder la septième reconstitution.

Concernant la procédure à suivre pour cette évaluation, il a été convenu que le Directeur du Bureau de l'évaluation et des études devrait communiquer une liste de noms au délégué du Royaume-Uni, qui faciliterait le choix par le Comité de l'évaluation d'une ou de plusieurs personnes chargées de rédiger le mandat de cette évaluation en vue de sa présentation au Conseil d'administration en décembre.

La Consultation a également convenu qu'il sera nécessaire de tenir une réunion finale en décembre, à l'issue de la session du Conseil d'administration dont la date a été avancée d'un jour afin de permettre aux pays qui ne l'ont pas encore fait d'annoncer leur contribution et d'approuver le rapport final de la Consultation.

Mesdames et messieurs,

Nous avons eu deux jours de débats intenses mais je suis sûr que ces débats ont été particulièrement utiles et qu'ils permettront au FIDA d'intensifier davantage ses efforts sur de nouvelles bases afin de permettre aux pauvres de se libérer de la pauvreté.

Je vous remercie et vous souhaite à tous un bon retour.

Merci.

